



ORGANE OFFICIEL DU CERCLE PÉGASE
SOCIÉTÉ ROYALE - FONDÉE EN 1906
AFFILIÉE A LA FÉDÉRATION BELGE DU CYCLOTOURISME

SECRETARIAT GENERAL : Rue de Moscou, 25. — Téléphone 37.11.87
TRÉSORERIE : Rue de la Victoire, 219. Tél. 37.57.88. C. ch. post. 1472.12
Les articles signés n'engagent que leur auteur.

DÉCLARATION DU PRÉSIDENT

La troisième année de mon mandat présidentiel vient de commencer et à l'aube de cette période nouvelle d'activité, je me fais un sensible plaisir d'adresser un bonjour cordial à tous les membres du cercle Pégase. Je compte aborder, avec mes dévoués collaborateurs du Comité Central et de la Commission Tourisme un programme rajeuni, varié et répondant aux nombreux buts que Pégase s'est assigné.

Vous pouvez compter sur mon dévouement entier pour remplir cette mission et lui donner toute sa valeur.

J'écouterai toujours, avec le plus grand intérêt, les desiderata ou les critiques exprimés par les membres et je tâcherai de pouvoir y donner satisfaction dans le cadre des possibilités pratiques du cercle.

Je dois, néanmoins, ajouter que si j'ai des devoirs à remplir vis-à-vis de vous, j'ai le droit d'obtenir de vous une compréhension éclairée du mécanisme des Statuts et Règlement d'Ordre Intérieur régissant l'activité du cercle. L'évolution d'un cercle ne peut être envisagée que par une application judicieuse de règlements opportunément établis.

J'ai la conviction qu'avec le concours de mes collaborateurs, Pégase pourra se développer dans une atmos-

phère d'entente cordiale et d'enthousiasme à l'égard de cette expression libre du cyclotourisme groupé.

Restons unis et préparons-nous à passer agréablement cette année nouvelle.

Guillaume DE KOSTER.

Rapport annuel sur l'activité et la situation morale du cercle durant l'exercice 1938

La position de votre cercle s'est améliorée au cours de l'année 1938. Le rapport annuel, que je suis chargé de vous présenter peut démontrer la valeur de son organisation, peut établir des résultats dans les meilleures conditions que l'on puisse souhaiter.

Jugez-en. Pour la partie théorique du travail, sans mépriser ni culbuter les enseignements du passé, le cercle Pégase poursuit l'instauration d'une nouvelle école du cyclotourisme où initiés et non initiés pourront chercher les bénéfices de leurs goûts personnels tout en favorisant l'esprit sportif et moral du groupement.

Pour la partie pratique, c'est un réel plaisir de se remémorer les multiples réunions organisées au cours de l'année écoulée. Faisons donc le point. Dans le calendrier rétrospectif, vous retrouverez la trace de certaines émotions ressenties, de certaines satisfactions éprouvées et vous y puiserez peut-être l'espoir d'un avenir fertile en

impressions diverses. La physionomie générale des excursions cyclistes est excellente et démontre une activité peu banale. En effet, 74 excursions dominicales, 44 excursions du samedi après-midi, 22 réunions de cyclocamping, des nyctocyclades du jeudi 5-5 au jeudi 13-10-38 ; quatre voyages de plusieurs journées (Pâques 17 et 18-4 : la vallée de la Lys, l'ancien champ de bataille des Flandres, Ypres et Courtrai — Pentecôte 4, 5 et 6-6 : la vallée de la Semois — Assomption 14 et 15-8 : Tilbourg, Bréda, Campine anversoise — Fête de l'Armistice 11, 12 et 13-11 : la vallée de l'Ourthe). Voici le Bilan d'une année d'existence commune. Nos excursions dominicales eurent de multiples objectifs, recherchant des manifestations populaires ou folkloriques comme le Carnaval d'Alost, le 27-2 ; la procession aux chandelles de Montaigu le 6-11 ; ayant une portée instructive comme la visite d'une briquetterie à Niel le 15-5, la visite du champ de bataille de Waterloo le 11-9, la visite de certains monuments civils et religieux de Gand le 4-12 ; visant à initier nos membres aux richesses artistiques du pays comme la visite du Musée Warocqué de Mariemont ce 26-6 ; cherchant à associer le plaisir d'autres sports tels que footing, canotage et natation, voilà Overmeire le 19-6 et enfin visant tout simplement à développer l'intimité du groupe dans des réunions charmantes de petits cabarets de campagne et je vous rappelle la réunion du 2-10 à Vossem. *Pégase* s'est intéressé directement à l'activité fédérale en assistant, avec des effectifs importants, aux concentrations : Henripont 3-4, Dinant 8-5, Ferrière-la-Grande 5-6, Tournai 3-7, Bréda 14 et 15-8, Wijngaardberg 25-9 et en participant avec certains de ses membres au Brevet cyclotouristique du 4-9. En aidant la F.B.C., nous servons la cause du cyclotourisme et aussi celle de sa propagande dans le pays. Il ne fut plus question de clôturer les excursions dominicales à une date déterminée comme cela se pratiquait antérieurement. Car la plupart des membres sont aussi tristes en vase clos que le sont les oiseaux en cage. Le grand air, l'effort sur la grand-route, les satisfactions qu'ils rencontrent sur leur chemin ne sont-ils pas les éléments essentiels dans lesquels ils vivent, ils doivent vivre, ils veulent vivre ! Depuis plusieurs années, dans un esprit de construction, sportif et vivant, les membres ont trouvé au *Pégase* un terrain où se rencontrer où confronter leurs idées, leurs tendances, leurs goûts du cyclotourisme. Certes la perfection n'est pas atteinte. D'autres projets encore sont à l'étude que nous vous ferons connaître et qui, nous en sommes certains, vous séduiront. Nous vous remercions de votre confiance, de votre compréhension, de votre enthousiasme et nous souhaitons avec l'année nouvelle la bonne entente, l'union de nous tous qui nous permettra de nous élever et de

faire prospérer notre cercle. Exprimons également le vœu d'une détente générale des esprits qui puisse dissiper certaines confusions qui résultent d'erreurs passées. Que cet appel à la conciliation ne reste point sans écho et permettez-moi d'espérer que ces paroles seront écoutées avec bienveillance par certains d'entre-vous. Le groupement cyclo-camping eut une activité très homogène et il est heureux de constater que les dirigeants MM. Depasse et Vanden Bossche ont su inoculer l'esprit particulier du cercle à une tendance cyclotouristique nouvellement appliquée dans son programme. Ce groupement fréquenta différents camps au cours de la saison entr'autres Keerbergen, Overmeire, Champles, Feluy-Arquennes, Bruyère, Boldenberg, Ronquières. Le terrain de Gaillemarde fut, néanmoins, le plus souvent fréquenté, sa situation particulièrement choisie, l'intimité et la certitude d'y rencontrer des amis furent autant de facteurs militant en sa faveur. Votre Président et certains collègues du Comité Central inaugurèrent officiellement ce terrain le 1-5 et remirent, à cette occasion, aux membres de ce groupement, un drapeau de camp. Après avoir défini le domaine d'activité du *Pégase*, il est bon d'insister sur deux points particulièrement importants de son fonctionnement :

1. La régularité des travaux de vos dirigeants :
2. La régularité des opérations administratives et comptables. Il est bon que vous sachiez que chacun d'entre-nous, nous avons consacré de nombreuses heures de travail, sans le moindre esprit de lucre, pour élever le niveau de vos loisirs, pour développer la renommée de votre société qui ne doit point puiser cette valeur dans le passé de son histoire mais dans l'actualité de son rôle principal : intéresser tous ses membres aux diverses tendances du cyclotourisme. D'autre part, toutes les opérations comptables sont soumises au strict contrôle de vous tous et c'est en absolue confiance que vous avez pu remettre vos intérêts au Comité Central. Aussi, je me permets d'attirer votre attention sur le fait que si la rédaction libérale des Statuts vous donne une liberté absolue de choisir vos représentants pour la gestion de la société ; il est prudent d'en examiner leur compétence et de juger les conséquences d'un vote désinvolte ou tendancieux. L'ambiance des réunions a été excellente, la réglementation sur la circulation routière a été également favorablement suivie par nos membres, aussi nous enregistrons un minimum d'accidents. Cependant il faut encore initier les membres, particulièrement les nouvelles recrues sur les dangers qui peuvent résulter de la négligence ou de l'indiscipline du groupe sur la route. *Pégase* a toujours conseillé à ses membres de se couvrir par une assurance. Je vous rappelle, d'ailleurs, le service « Assu-

rances » rattaché au Secrétariat général qui peut donner gracieusement des renseignements sur les meilleures formules pour se couvrir contre des accidents éventuels.

Pégase a recherché d'autre part les moyens qui peuvent rendre possible à nos membres des excursions de deux ou plusieurs journées, voire des voyages à l'étranger : c'est la raison pour laquelle il s'est intéressé à l'organisation des Auberges de Jeunesse. Le cercle n'a manqué aucune occasion d'entrer en contact avec cette association, ce qui vous a permis de mesurer les services qu'elle peut rendre à des titres divers dans l'organisation de voyages éloignés.

Pour ce qui concerne le domaine des réjouissances, il y a peu de commentaires à en faire, ces réunions furent peu nombreuses mais rencontrèrent parmi vous un accueil favorable. Signalons comme des succès notoires les banquets des 16-1 au *Restaurant du Moulin d'Or* et 10-12 au *Restaurant de la Capitale*, le traditionnel bal du 19-11 au *Régina Palace*, manifestation qui revête chaque année une animation de bon aloi et dont les échos vont au delà des milieux cyclotouristiques du *Pégase*, enfin la fête champêtre du 26-5 (Ascension) dans le site agreste de *l'île Robinson* à Linkebeek. Cette réunion, d'un caractère un peu désuet a encore rencontré un encouragement parmi les membres et a pu enregistrer une satisfaction à l'égard des organisateurs. Constatons également l'essor remarquable de l'organe officiel du cercle « P.-M. ». La facture de ses articles, la diversité des sujets traités sont autant d'attraits qui rendent sa lecture agréable. P.-M. a élargi son caractère d'information pour devenir le périodique qui vous intéresse sur l'existence du cercle. J'estime qu'il faut entamer l'année qui commence avec un certain optimisme du fait qu'il y a de multiples

raisons pour justifier cet espoir. Je rends un hommage chaleureux à trois collaborateurs MM. Van Salm, Gérard, Forton qui ont exprimé le désir de cesser leur mandat au sein du Comité Central. Il ont fourni un travail utile et très efficace qui leur donne droit à notre cordiale gratitude. Soyez assuré d'autre part de l'inlassable dévouement de votre Président et de ses collègues ainsi que des membres attachés à la Commission Tourisme. Aussi, je pense qu'avec des éléments aussi intéressants que ceux dont votre société est pourvue, nous pouvons exprimer notre foi dans l'avenir du *Pégase*. Ne nous laissons toutefois pas bercer par de trompeuses illusions. Nous progressons bien sûr mais à pas encore trop menus, trop hésitants. Voyons plus grand, voyons plus loin et agissons en conséquence. Car il est indéniable que beaucoup reste à faire en matière de cyclotourisme et de sports. Je ne serai certes pas démenti par ceux qui ont suivi les enseignements précieux de notre activité du passé. Rien, toutefois, ne pourra entraver l'évolution du *Pégase* si nous décidons de faire cesser tout ce qui pourrait s'opposer à notre accord total, à notre collaboration loyale. Triomphons de la routine et préparons une génération de cyclotouristes enthousiastes et fidèlement attachés au *Pégase*. L'unanimité des membres, s'ils prennent conscience de l'expression sincère de ce vœu et de la compréhension de notre rôle, y souscrira. Aussi ma conclusion sera très brève mais méditez-là « La défense et l'avenir du *Pégase* doit se baser sur votre amitié commune, qualité première et primordiale de la pérennité des idéologies et des actes humains.

Charles 'T SEYEN,
Secrétaire général.

Séance mensuelle du lundi 6 février 1939

(Nouveau Local : *Bass-Tavern*, rue des Chartreux, 3, Bruxelles-Bourse).

Nous vous prions d'assister à la séance mensuelle, qui aura lieu, le *lundi 6 février 1939*, à 20 h. 30' précises, au local, *Bass-Tavern*, rue des Chartreux, 3, Bruxelles.

Ordre du Jour :

1. Lecture du procès-verbal de la dernière séance ; (Assemblée générale du 9-1-1939) ;
2. Présentation de nouveaux membres ;
3. Constitution du Comité Central (attributions des fonctions) ;
4. Exposé du programme cyclotouristique pour la saison 1939 (M. R. Porta) ;
5. Bal du Cyclotourisme (samedi 25-2-39) ;
6. Rapport des membres vérificateurs (MM. G. Mathieu et G. Vaneuken) sur la gestion financière du cercle durant l'exercice 1938 ;

7. Promenade pédestre dans les Fagnes (12-2-39 — M. F. Stock) ;
8. Conférence de Maître A. Henrard (11-2-1939) ;
9. Perception des cotisations.
10. Communications diverses.

N.B. — M. F. Stock, trésorier, se tiendra à la disposition des membres pour la perception des cotisations à partir de 20 h. 30'.

Le Bureau du Comité central, se réunira, à son local, *Bass'Tavern*, rue des Chartreux, 3, le *vendredi 10 février 1939*, à 20 h. 30'.

La Commission « Tourisme » se réunira au local précité, le *vendredi 24 février 1939* à 20 h. 30'.

Prière d'adresser toute la correspondance au secrétariat-général, rue de Moscou, 23, Bruxelles.

Excursions cyclistes dominicales.

DIMANCHE 5 FEVRIER 1939.

Excursion A. — Réunion à 8 h. 30', avenue Fonsny (gare de Bruxelles-Midi), Hal, Enghien (Kermesse au lapin suivie de sauterie au *Café de la Maison Blanche*), Retour vers 18 h., Hal, Bruxelles. 65 kms.

Pilote : M. G. Broier.

N.B. — Le menu fixé à frs 11. — se compose d'un potage, lapin au vin, pommes de terre, compote, un quartier de tarte, un café.

Excursion B. — Réunion à 8 h. 30', entrée du Bois de la Cambre (avenue Louise), Espinettes, Gaillemarde, Ohain, vallée du Smohain, Couture Saint-Germain, Sau-

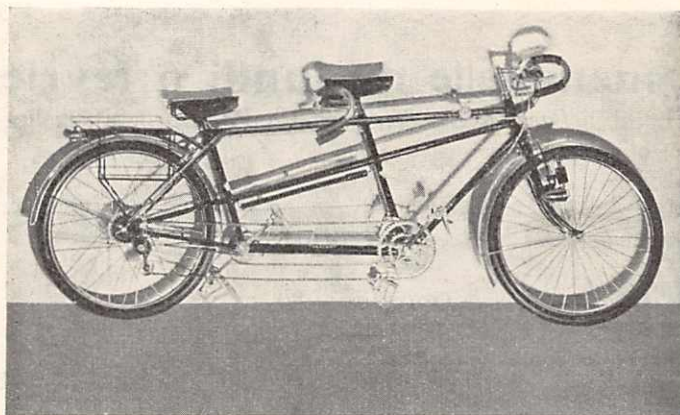
vagemont, vallée du Cala, La Motte, Noirhat (pique-nique) ; excursion pédestre ; Bousval, Genappe, Waterloo, avenue Van Bever. 65 kms. Pilote : M. R. Remy.

DIMANCHE 12 FEVRIER 1938.

Excursion A. — Réunion à 8 h. 30' entrée du Bois de la Cambre (avenue Louise), Groenendael, Tervueren, Vossem, Louvain (pique-nique — visite guidée de l'Hôtel-de-ville — promenade pédestre) ; Cortenberg, Woluwe-St-Etienne. Dislocation à l'établissement *Aux Deux Maisons*. 65 kms. Pilote : M. G. Mathieu.

Cycles "ALBATROS"

VAINQUEURS
TOUTES CATÉGORIES
DU
CONCOURS DE MACHINES
DE TOURISME,
ORGANISÉ PAR
LA FÉDÉRATION BELGE
DU CYCLOTOURISME



CONSTRUCTEURS DEPUIS
1895
ONT
RÉNOVÉ EN BELGIQUE
LA CONSTRUCTION DU
VÉLO ET DU TANDEM
DE TOURISME

Éts L. van GOITSENHOVEN s. a.

Rue de Laeken, 103, BRUXELLES ☎ Téléphone 17 01 78 (5 lignes)

RAYON SPÉCIAL D'ACCESSOIRES ET PIÈCES DETACHÉES POUR LE CYCLOTOURISME

DIMANCHE 19 FEVRIER 1939.

Excursion A. — Réunion à 8 h. 45', place de la Duchesse, Dilbeek, Kelegem, Zierbeek, Wambeek, Liedekerke, Denderleeuw (repos), Teralphene, Alost (pique-nique 14 h. : Cortège carnavalesque et sortie des Géants); Assche, Kœkelberg. 65 kms. Pilote : M. G. De Koster.

Excursion B. — Réunion à 8 h. 30', entrée du Bois de la Cambre (avenue Louise); Boitsfort, Hoeylaert, La Hulpe, Genval, Rofessart, Court-St-Etienne (pique-nique), vallée de l'Orne, Mont-St-Guibert, Bruyère, Wavre, N.-D.-au-Bois, Auderghem. 70 kms. Pilote : M. R. Porta.

DIMANCHE 26 FEVRIER 1939.

Excursion A. — Réunion à 8 h. 30', entrée du Bois de la Cambre (avenue Louise), Grœnendael, Malaise, Genval (repos), Rixensart, Wavre, Dion-le-Mont, (pique-nique — promenade pédestre), Dion-le-Val; Basse-Wavre, Overysse, N.-D.-au-Bois (repos), Auderghem. 65 kms. Pilote : M. R. Porta.

Excursions cyclistes du samedi après-midi

Rendez-vous permanent à 14 h. 50', entrée du Bois de la Cambre (avenue Louise). L'itinéraire de chaque réunion sera communiqué par le pilote.

Pilote : M. R. Dupont.

Promenades pédestres

DIMANCHE 5 FEVRIER 1939.

Réunion salle des guichets, Gare de Bruxelles-Nord à 8 h. 45'. Départ par ch.-fer : 9 h. pour Cortenberg. Vallée du Wasbeek, Everberg, Hoogen Bosch, Vrebos, Bois de Moorsel, Vossem, Vallée de la Voer, Tervueren. 12 kms. Pilote : M. F. Stock.

DIMANCHE 19 FEVRIER 1939.

Réunion salle des guichets, gare de Bruxelles Q.-L. à 8 h. 45'. Départ par ch.-fer : 9 h. pour Wavre. Louvrance, Vieux-Sart, Dion-le-Mont, vallée du Pisseleur, Dion-le-Val; Basse-Wavre. Retour par ch.-fer. 15 kms. Pilote : M. F. Stock.

DIMANCHE 26 FEVRIER 1939.

Réunion à 14 h., porte de Namur. Promenade dans la Forêt de Soignes. Pilote : M. F. Stock.

Excursion pédestre dans les Fagnes

DIMANCHE 12 FEVRIER 1939.

Réunion salle des guichets, gare de Bruxelles-Nord, à 7 h. 30'. Départ par ch.-fer : 8 h. Arrivée à Malmédy : 11 h. 10'. Bevercé (pique-nique), vallée de la Warche, ru du Bayehon, les hautes Fagnes, Signal de Botrange, Baraque Michel. 18 kms. Pilote : M. F. Stock.

Le coût du voyage : ch.-fer Bruxelles-Malmédy et Verviers-Bruxelles, autocar Baraque Michel-Verviers est estimé à 80.— frs, approx. Afin de pouvoir retenir les places dans l'auto-car, les participants sont priés d'accompagner leur inscription d'un acompte de frs 20.— à faire parvenir à M. Stock, rue de la Victoire, 219, tél. 37.37.88 — Cpte ch.-postaux : 1472.12, (date de clôture des inscriptions : 8-2-39).

N.B. — L'excursion peut se faire avec de gros souliers de marche pour les membres qui désireraient arrêter leur promenade à Longfays et reprendre l'auto-car à Ovisat. Les bottes en caoutchouc sont indispensables pour les Fagnes proprement dites.

Grand Gala du Cyclotourisme Bruxellois

Nous rappelons à nos membres que cette fête sera organisée le samedi 25 février 1939 dans les salons du *Palais Baudouin*, chaussée d'Anvers, 11, (à bureau fermé) et qu'elle sera rehaussée d'attractions de premier ordre. Les membres du Comité Central tiennent à la disposition des membres, des cartes au prix unitaire de frs 4.— et nous les convions vivement à y assister. Le cercle *Pégase* s'est engagé financièrement pour l'organisation de cette fête et nous comptons sur la fidélité et l'attachement des membres à leur cercle pour en assurer le succès. Un service de location de tables sera également organisé (frs 10.— pour les tables de piste; frs 5.— pour les autres tables).

Le Salon Annuel du Cycle

Parmi les événements marquants de la saison d'hiver, nous sommes obligés de visiter, comme chaque année, le Salon de l'Auto et du Cycle. Cette exposition, présen-

tée d'une façon très luxueuse, ne peut plus se comparer aux anciens salons du Palais du Cinquantenaire, où dans un bruit assourdissant de moteurs en fonctionnement, de bougies crépitantes, de klaxons puissants, la foule se glissait dans les stands disposés d'une façon anarchique, sur un sol d'argile glacé et se groupait autour des grands poêles en fonte pour discuter les derniers exploits des as du volant. Ici, au contraire, tout est ordre et luxe. Sur des tapis feutrés, les belles voitures se pâment d'aise. Presque plus de bruit, parfois des portières qui se referment jettent un claquement sec Dans le pavillon spécial réservé aux cycles règne une grande animation. Tout ce que Bruxelles compte comme cyclotouristes est là. Les principales firmes spécialisées sont représentées, pas toujours heureusement, telle cette grande firme liégeoise qui expose des vélos datant d'avant guerre. Par contre quelques belles réalisations. Deux grandes firmes populaires exposent un beau spécimen tout équipé ne pesant que 7 kg. 500. Un tout dural n'arrive qu'à 6 kgs. 500 et le prix devient abordable. Dans le domaine des nouveautés, remarquons deux systèmes de changement de vitesse dans le pédalier, l'un à commande manuelle, l'autre commandé par rétropédalage. L'usage en sera cependant limité aux vélos de transport par suite du poids et du cadre spécial nécessaire. Une magnéto montée dans le moyeu avant, imitée des voitures Ford, un guidon propulseur oscillant sont des réalisations passagères que nous ne verrons plus l'année prochaine. En conclusion : stabilisation des anciens modèles dont quelques milliers d'exemplaires ont néanmoins démontré la bonne tenue de route, perfectionnement des détails tels que dérailleurs, freins, magnétos et pneumatiques, le tout déjà très acceptable dans leurs formes actuelles. Il faut attendre la mise en pratique des cadres monobloc et des roues de diamètres réduits pour voir évoluer la construction. Malheureusement ces nouveautés dont l'application serait peut-être avantageuse, se heurtent à l'inertie des fabricants actuels qui se basant sur 40 années d'expérience et sur leur stock continuent à prôner et à maintenir les modèles actuels.

Cyclovie.

Le Contrôle Médico-Sportif

L'évolution des conceptions modernes en matière d'hygiène corporelle devait immanquablement aboutir à l'intrusion du médecin dans le domaine des sports.

Il est en effet évident que l'individu qui se livre à la compétition sportive fait appel, tant durant la période

d'entraînement intensif qu'au cours des épreuves proprement dites, à ses réserves vitales. Il est non moins certain que tout le monde ne possède pas les aptitudes physiques nécessaires pour récupérer les forces perdues au fur et à mesure de leur consommation, et que la pratique d'un sport déterminé peut offrir du danger, même pour un sujet apparemment bien portant.

Dès 1934, le Comité National Olympique faisait adopter par le Conseil Supérieur d'Éducation Physique et des Sports, un projet d'organisation du contrôle médical sportif caractérisé par :

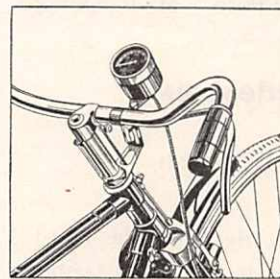
1° *le certificat médical pré-sportif* obligatoire pour quiconque sollicite son affiliation à un club ;

2° *la fiche médico-sportive* tenue à jour dans les clubs.

La création d'une Administration de la Santé Publique, actuellement rattachée au Ministère de l'Intérieur, vint consacrer officiellement ce projet. On peut admettre qu'actuellement toutes les sociétés dont le but principal est la compétition sportive, soumettent leurs membres au contrôle médical obligatoire.

Le cyclotourisme n'est nullement un sport de compétition ; d'aucuns ne le considèrent pas même comme un sport, au vrai sens du mot. Je pense qu'ils ont tort, et que tout effort physique, raisonné et raisonnable, accompli dans un but de satisfaction personnelle, et pratiqué d'une façon régulière, mérite bien plus le nom

COMPTEURS " SMITH'S "

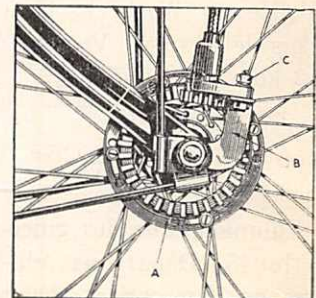


Appareil de qualité
se plaçant au guidon.

*En vente chez tous les
marchands de cycles.*

PRIX : 125 FR.

Pour la Bicyclette un
Compteur avec
Indicateur de vitesse
et Totalisateur kilométrique



AGENTS GÉNÉRAUX : DEWITTELEIR & KEPPENS
Chausseé de Waterloo, 641 à 645, Bruxelles
Téléphone : 44.48.63 (2 lignes).

de sport que le travail exagéré imposé à l'un ou l'autre muscle supérieurement entraîné, pour la conquête de vains lauriers, ou plus souvent pour le gain de prix monnayés.

Les dirigeants du cyclotourisme ne songeaient donc point du tout à introduire ce fameux contrôle dans leurs cercles. Mais notre Mère l'Administration veillait, et elle avait préparé sous nos pas un bien joli chausse-trappe.

Voici l'histoire. L'Etat, admettant désormais l'existence du sport, se dit qu'il fallait aider pécuniairement une si belle œuvre. Vint le tour du cyclotourisme à être arrosé de cette surprenante manne gouvernementale. On nous fit risette : « Venez à nous, chère F.B.C., et aussi tous vos cercles affiliés; nous vous considérons comme l'expression la plus pure d'un sport excellent; remplissez ces quelques formulaires, et vous allez obtenir des subsides. » Autant promettre des rentes à un gueux qui ignorerait comment il va dîner demain. Chaque secrétaire s'empressa donc de renvoyer les petits formulaires, dûment complétés. « Parfait, tout-à-fait bien » susurra l'Autorité compétente, « je prépare les sommes qui vous sont dues. Cependant il reste une dernière formalité; je ne puis opérer le versement que moyennant le visa de la Santé Publique. Généralement, ce Département examine un peu longuement le dossier avant de l'approuver, mais il fera certainement une exception en votre faveur, car je sais qu'il déborde de sympathie pour vous. Allez donc le voir. »

A la dite Santé Publique, un Monsieur aussi charmant et aussi peu fonctionnaire que possible, entreprit de convaincre notre représentant attitré 1° de la nécessité pour nous d'établir un contrôle médical, et 2° de l'impossibilité absolue pour lui, malgré tout son bon vouloir, de viser notre demande de subsides, si nous ne nous conformions pas aux dispositions ... etc. Et dire que des économistes plus que distingués ont gravement conclu à l'incapacité industrielle et commerciale de l'Etat! Les pauvres ne connaissent pas la Santé Publique.

Notre délégué attira l'attention sur notre incompetence, sur le fait que nous n'organisions pas de compétitions, que nous ne pouvions imposer de mesures de contrainte, que le carnet sanitaire officiel était beaucoup trop compliqué pour de braves gens qui se contentent modestement de pédaler en contemplant le paysage, enfin que si la rapidité motrice peut nous intéresser à un certain point de vue, le développement des glandes endocrines et l'ampliation thoracique de nos membres nous laissent absolument froids.

Las! toujours aussi aimable, Monsieur le Directeur déclara qu'il se mettait à notre entière disposition pour

nous éduquer, que tout sport comporte des épreuves de force ou d'habileté — alias compétition —, qu'il nous laissait toute latitude pour nous tirer du pétrin où il nous fourrait, et qu'il allait étudier à notre usage spécial une fiche médico-sportive d'une simplicité fantastique, où il ne serait question ni de glandes endocrines, ni d'ampliation thoracique.

Que vouliez-vous qu'il fit ... ? Et voilà toute l'affaire.

Il reste à trouver une solution conciliant l'amour des subsides qui caractérise tout Comité bien pensant, et l'amour de la liberté qui anime, avec juste raison, les Belges en général, et les cyclotouristes groupés sous l'égide de Pégase en particulier. Double et sombre problème, d'autant plus que nous sommes décidés à n'admettre sous aucun prétexte une sorte d'étatisation de notre sport — le mot et la chose sont à la mode —, ni même un contrôle quelconque de la part de l'Administration, aussi bien disposée et aussi pure d'intentions qu'elle soit à l'heure présente.

Il doit être entendu que le contrôle demeurera entièrement facultatif, sauf dans des cas bien déterminés, comme celui d'un membre désirant prendre part à une épreuve ayant nettement l'allure d'une compétition — je pense au brevet fédéral —, ou encore celui des mineurs pratiquant sans leurs parents la randonnée ou une autre forme difficile de notre sport. Il y a là une question de responsabilité morale qu'on ne peut pas sous-estimer.

En ce qui concerne le contrôle facultatif des adultes, une formule réservant la plus grande latitude et le plus grand respect du libre arbitre devra être adoptée. Considérée sous cet angle, l'affaire présente malgré tout des côtés intéressants, et qui doivent retenir l'attention. Il me souvient que tels bons camarades ont dû remettre définitivement leur vélo, pour avoir abattu chaque dimanche beaucoup de kilomètres à une allure-record, alors que l'état de leur santé eut dû les inciter à plus de prudence; ils se croyaient cependant invulnérables. Les anciens évoqueront même avec émotion la mémoire d'une amie, dont ils attribuèrent unanimement le décès pré-

Il vous faut du charbon? — Je passerai chez vous demain matin pour voir ce qui vous convient. Seulement, vous me téléphonez aujourd'hui :

48 50 94

FERNAND LEVAQUE

« Sobruco »,

Chaussée de Vleurgat, 104

Bruxelles

Membre du Cercle.

maturé à une pratique trop intensive de notre sport, si bienfaisant cependant, mais qui épuise ceux qui tentent de dépasser la limite de leurs forces. Tout dernièrement encore, et je puis en parler en connaissance de cause, un voyage cyclotouristique en haute montagne mettait hors de combat pour plusieurs mois un de nos membres les plus prudents, un ancien rompu à toutes les embûches des grandes randonnées. Son cœur, momentanément affaibli sans qu'il s'en doutât, n'avait pu supporter l'effort supplémentaire exigé. Nul doute qu'un médecin préalablement consulté n'eût formellement déconseillé semblable entreprise, nettement contre-indiquée.

Quoi qu'il en soit, faisons confiance en la matière à la Fédération Belge du Cyclotourisme, qui proposera sans doute bientôt à l'appréciation de chacun des cercles affiliés une solution concrète et conforme aux idéaux et aux intérêts que nous défendons. En attendant, le Comité

du Pégase se fera un devoir de transmettre, et, le cas échéant, d'appuyer toutes les suggestions que vous croirez de nature à apporter un élément nouveau dans cette importante question.

A. REYNAERTS.

Communication

Les membres qui sont encore en possession des cartes du *Bal Annuel* du cercle *Pégase*, organisé le samedi 19-11-38 au *Régina-Palace* et qui n'ont pas encore fait parvenir les comptes de ce dépôt, sont invités instamment à se mettre en rapport à ce sujet *dans le plus bref délai* avec les services du *Secrétariat général*. La clôture des comptes afférant à cette manifestation doivent en effet s'établir incessamment. Il serait souhaitable que les membres apportent plus de célérité dans la régularisation de ce compte ; la situation comptable de la société s'en trouvant inévitablement faussée.

● Adresses recommandées ●

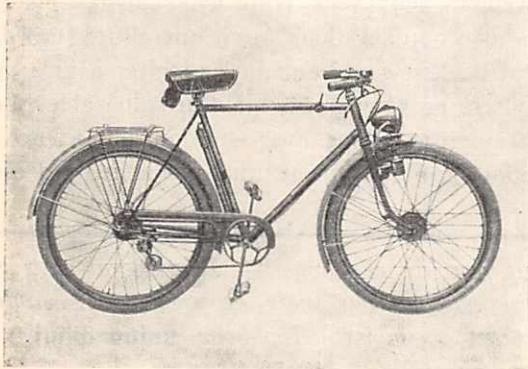
AVIS IMPORTANT AUX CYCLISTES

LA METROPOLE, C^{ie} d'Assurances, Bruxelles, rue Ducale, 21, traite aux meilleures conditions de polices et de primes, toutes assurances *cycles* (Omnium tandems et vélos), *incendie*, *accidents*, *vol* et *bris de glaces*. S'adresser au siège social : rue Ducale, 21, Bruxelles.

THOMANN

La Maison du Cyclotouriste

M. BAIX, 28, boulevard Baudouin, BRUXELLES



Le plus beau choix de vélos cyclotouristes et tandems
— TOUTES LES SPÉCIALITES EN MAGASIN —

Remise de 10 % sur le tarif régulier aux membres du cercle.
FACILITES DE PAIEMENT.

Imp. Reynaert-Van Deun, rue Frœbel, 9, Brux. — Tél. 12 78 05.

AU PROGRÈS

A. ROLLUS, 31-33, rue du Midi, Bruxelles

Tout équipement pour cyclistes et campeurs. Imperméables — Culottes — Gabardines. 10 % de remise aux membres du Cercle « *Pégase* ». — On accepte les bons d'achat.

CAMPING, rue de la Presse, 15, Bruxelles

Tout matériel et accessoires.

Les plus bas prix. Les plus fortes remises.

HARKER'S SPORTS, 51, rue de Namur, Bruxelles

Matériel de Camping et accessoires. Spécialité de tentes légères pour cyclistes. Remises importantes aux membres du *Pégase*, sur présentation de la carte de membre.

CYCLES VAN HAUWAERT, 32, boulevard Baudouin

Demandez nos prix spéciaux offerts exceptionnellement à tous les membres du *Pégase* (se munir de la carte de membre).

P. VAN DER VEKEN, fabricant, 29, rue Souveraine, Ixelles-Bruxelles

TENTES en tissu imperméabilisé, à partir de 45 frs.

TENTES VAN CALCK, 46, rue du Midi, Bruxelles

Toutes les spécialités pour tous les sports. Camping — Tourisme — Cyclisme — Tennis — Natation — Plage, etc. Vêtements — Chaussures — Accessoires. Forte remise aux membres du « *Pégase* ».